

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**  
**CANTON D'AUDINCOURT**  
**COMMUNE DE SELONCOURT**  
**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DCM20181210.9</b>	<b><u>Séance du 10 décembre 2018 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-dix-huit</b> du mois de décembre le dix décembre le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 11 décembre 2018, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 04 décembre 2018 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>M.</b> a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : PROMOTION INTERNE – CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un adjoint administratif a été proposé pour l'inscription sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial, au titre de la promotion interne.

La Commission Administrative Paritaire du 16 octobre 2018 ayant donné un avis favorable, Monsieur le Maire propose la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La Commission Personnel, réunie le 3 décembre 2018, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 10 décembre 2018

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**